

## Communiqué Publication immédiate

### Projet de loi 11 sur l'offre de services des médecins en 1<sup>ère</sup> ligne

## Les patients et usagers doutent de l'efficacité d'une telle loi

**Mardi 1<sup>er</sup> février 2022** – L'Alliance des patients pour la santé (APS) et le Regroupement provincial des comités des usagers de la santé et des services sociaux (RPCU) doutent de l'efficacité d'une nouvelle loi pour forcer les médecins à augmenter leur quota de patients pris en charge. Les deux organismes estiment que le gouvernement devrait plutôt revoir l'organisation des services de la première ligne ainsi que les modes de rémunération des médecins.

Pour résoudre les difficultés d'accès aux services et se préparer à faire face aux besoins de plus en plus importants d'un Québec vieillissant, le RPCU et l'APS invitent le gouvernement et les organisations médicales à se pencher sérieusement sur d'autres formes de conversation que les négociations perpétuelles sur les actes médicaux et leur rémunération.

Le président du RPCU, M. Pierre Hamel, souligne que malgré des décennies de négociations entre les fédérations de médecins et le ministère de la Santé et des Services sociaux, l'accessibilité aux services de santé ne s'est pas améliorée. « Mettez-vous à la place du patient, de l'utilisateur, inscrit sur une liste d'attente qui s'inquiète, qui essaie de se frayer un chemin d'accès, qui attend... et que l'on reporte. Déjà pas facile de voir son médecin de famille quand on en a un, imaginez le parcours à franchir pour arriver à voir un spécialiste. Ce n'est pas normal ! »

« La réponse aux difficultés d'accès aux services que nous rencontrons actuellement doit être trouvée en recherchant des solutions différentes et durables », affirme le président de l'APS, M. Jérôme Di Giovanni, en soulignant qu'il faudrait « élargir rapidement les champs de pratique des professions paramédicales, accroître la délégation des actes professionnels et systématiser la pratique interdisciplinaire. La solution à la prise en charge des patients en première ligne ne doit plus être uniquement la responsabilité du médecin et les patients et les usagers doivent être inclus dans les prises de décision. »

Les deux organismes demandent au gouvernement de rendre publiques les ententes avec les fédérations médicales. Il faudrait aussi revoir l'imputabilité et les responsabilités entre le réseau public (hôpitaux, CLSC, CHSLD) et les groupes de médecine familiale et les cliniques réseau en ce qui concerne la prise en charge des patients, leur suivi et le traitement des plaintes.

Par ailleurs, le RPCU et l'APS ont choisi de ne pas se présenter aux audiences de la commission parlementaire étudiant le projet de loi 11. Les deux organismes appuient le mémoire qui sera présenté par le Conseil pour la protection des malades et explorent ensemble différentes avenues stratégiques.

#### À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) du réseau de la santé et des services sociaux représente l'ensemble des usagers du réseau. Il est le porte-parole de 500 comités des usagers et de résidents de l'ensemble des établissements de santé et de services sociaux du Québec.

Les comités des usagers et les comités de résidents sont présents dans tous les établissements du réseau de santé et de services sociaux en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (LSSSS). La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers de leur établissement.

#### À propos de l'APS

L'Alliance des patients pour la santé (APS) rassemble 28 associations et regroupement d'associations de patients. Ses membres soutiennent les patients et les accompagnent pour mieux comprendre leur maladie et améliorer leur qualité de vie. Plusieurs des membres de l'Alliance lèvent des fonds pour financer la recherche et l'innovation et appuient des initiatives locales et régionales de mobilisation pour l'avancement des soins et des services aux patients. Les groupes de patients représentent une valeur ajoutée importante au système de santé et de services sociaux.

-30-

#### **Information :**

APS  
Michel Bissonnette  
Conseiller spécial  
(514) 862-3184  
[alliancepatientsante@gmail.com](mailto:alliancepatientsante@gmail.com)  
[www.alliancepatients.org](http://www.alliancepatients.org)

RPCU  
Mariana Brito  
Coordonnatrice, communications et événements  
(514) 652-8444  
[communications@rpcu.qc.ca](mailto:communications@rpcu.qc.ca)  
[www.rpcu.qc.ca](http://www.rpcu.qc.ca)